

Formation

Se situer dans l'histoire syndicale pour construire l'action collective : « les combats de la conf depuis sa création à aujourd'hui »

Lundi 09 mars 2026 – Antibes (lieu à confirmer)

Objectifs de la formation :

Acquérir les compétences nécessaires à la connaissance de l'histoire et des enjeux du contexte agricole et créer une culture commune syndicale pour agir sur son territoire.

Public visé : Agriculteurs-trices des Alpes Maritimes et du Var

Pré-requis : aucun

Coût de la journée : 210 € pour 7 heures (1 jour)

Pour les cotisants VIVEA : prise en charge totale de la formation par VIVEA, dans la limite du plafond de 2000 €/an/contributeur

Voir les [conditions générales d'utilisation](#) et le [règlement intérieur](#)

Durée et modalités de la formation : 7 heures / 9h-17h Repas tiré du sac le midi
 Une attestation de formation sera délivrée à chaque stagiaire suite à la formation.

[**<<Programme détaillé au dos >>**](#)

ARDEAR PACA
15 avenue Pierre Grand
84953 CAVAILLON CEDEX
Tel : 06 11 78 45 89
mail : ardear-paca@orange.fr

Renseignements et inscription
Oriane Mertz
07 77 83 07 44
oriane.mertz@ardearpaca.org



N° SIRET : 509 252 490 00032
 N° Organisme de Formation : 93840372284



Se situer dans l'histoire syndicale pour construire l'action collective « les combats de la conf depuis sa création à aujourd'hui »

Lundi 09 mars 2026 – Antibes (à confirmer)

Programme de la formation :

Avec Solène Caldero (Conf PACA) et témoignages de plusieurs paysan.nes du réseau

Maitriser l'histoire du syndicalisme agricole et les mouvements syndicaux

- Présentation de la formation et des participant.es
- Connaissance de l'histoire des actions syndicales :
- Les grands mouvements et combats en France (dates, PAC, réformes)
- Les institutions agricoles et les dynamiques syndicales : fonctionnement, organisations, représentativité, politiques et évolutions
- Les luttes foncières locales en PACA
- Les luttes internationales
- Participation aux décisions des instances agricoles : rôle, l'écoute, la prise de parole.

Identifier les moyens d'agir

- Les leviers d'un syndicat : Juridique, Expérimentation, Mobilisations, Les commissions
- Zoom sur plusieurs leviers à travers des exemples (le soutien paysan et juridique, expérimentation en élevage plein air, commission femmes à confirmer).
- Les leviers à développer sur mon territoire
- Bilan : debriefing
- Evaluation des acquis

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques, en salle de formation avec une présentation, témoignages.
- Animation ludique et échanges interactifs. Atelier en groupe.

Modalités d'évaluation :

- Un quizz sera réalisé en fin de formation.

Indicateur de résultat :

92 % de satisfaction sur les formations 2024-2025 de l'ARDEAR

Renseignements et inscriptions :

- Oriane Mertz, animatrice-coordinatrice à l'ARDEAR PACA
- 07 77 83 07 44
- Oriane.mertz@ardearpaca.org
- Inscription jusqu'au 01^{er} mars

Accès aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

CREDIT D'IMPOT A LA FORMATION

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an.

Plus de renseignements : www.vivea.fr

ETRE REMPLACE POUR PARTIR EN FORMATION

Afin de vous permettre de vous faire remplacer pendant que vous êtes en formation, certains départements/régions, ont signé des conventions entre VIVEA et le service de remplacement pour réduire le coût de ce service.

Plus de renseignements :
www.servicederemplacement.fr